



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Lutte contre la maladie de Ménière

Question écrite n° 16319

#### Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur le quotidien des malades atteints par la maladie de Ménière qui se traduit surtout par des acouphènes permanents, des crises de vertiges rotatoires et une perte d'audition de l'oreille qui est touchée. En effet, c'est une maladie très compliquée à diagnostiquer, pour laquelle il n'existe qu'un médicament en traitement de fond, que ce médicament est introuvable en France depuis le début de l'année 2023 en raison de problèmes de production et qu'il n'est en outre pas toléré par tous les patients. Cette maladie a des répercussions lourdes et invalidantes sur la vie des personnes qui en sont atteintes : perte d'emploi, enfermement, dépression, absence de vie sociale... En outre, les malades se sentent souvent incompris, abandonnés et déconsidérés. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer quels sont les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour lutter contre tous les effets de cette pathologie.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Hubert Brigand](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16319

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Santé et prévention](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2024](#), page 2039

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)